

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**GROUPE VISION NEW LOOK INC. ANNONCE LA NOMINATION DE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT,
DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES**

Montréal, Québec, 1^{er} février 2021: Groupe Vision New Look Inc. (TSX: BCI) (« Groupe Vision New Look »), annonce aujourd'hui la nomination de Jean-François Lacasse au poste de vice-président, Développement des affaires. M. Lacasse est basé à Montréal et en tant que cadre chevronné de l'industrie de l'optique, compte plus de 30 ans d'expérience dans le développement des affaires. Son expérience antérieure comprend des postes de gestion des ventes, de développement des affaires corporatives et d'intégration avec des fabricants de verres de contact et de verres ophtalmiques au Canada.

Antoine Amiel, président et directeur général de Groupe Vision New Look, a déclaré : « *Nous sommes très privilégiés d'accueillir Jean-François au sein de notre organisation et avons très hâte de travailler ensemble. L'expérience de Jean-François dans les domaines de la croissance externe, de l'intégration, du développement des affaires corporatives et du développement des produits optiques, vont jouer un rôle critique dans les priorités stratégiques et opérationnelles actuelles du Groupe Vision New Look.* »

Au 31 décembre 2020, Groupe Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look est un chef de file de l'industrie de l'optique au Canada et a récemment pénétré le marché américain. Groupe Vision New Look exploite un réseau de 401 magasins principalement sous les bannières Iris, Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, The Vision Clinic et Edward Beiner ainsi qu'un laboratoire à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué, autres que ceux ayant trait à des faits historiques, sont des énoncés prospectifs, y compris mais sans s'y limiter, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés et des plans et des objectifs futurs de Groupe Vision New Look ou touchant Groupe Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes tels que « croit », « s'attend à », « a l'intention », « prévoit », « entend », « estime », « compte » et « peut » et à d'autres termes similaires ainsi qu'à leur forme négative. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Groupe Vision New Look considère que les plans, les intentions et les attentes exprimés dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'ils se révéleront justes. Certains des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs et de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant aux présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence d'entreprises établies et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Groupe Vision New Look, disponible à www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Groupe Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte entre autres de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige. Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Web à www.newlookvision.ca.

Pour de l'information complémentaire, veuillez visiter notre site Web à www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Lise Melanson, au 514 877-4119.